



SOMMAIRE

P.1 : Edito

P.2 3: Rapport Moral et Rapport Activités

P.4 à 6: Rapport financier et Table ronde

P.7-8 : Réponses aux questions écrites et nouveau Conseil d'Administration

Annexe :

- Sondage

ASSEMBLEE GENERALE 2026 : PROCHE DE CHEZ VOUS & PROCHE DE VOUS

Chers adhérents,

C'est avec un réel plaisir que nous vous présentons, à travers ce bulletin, les principaux temps forts de notre Assemblée Générale qui s'est tenue en mars dernier. Votre participation nombreuse témoigne de la confiance que vous accordez à notre association ainsi que de l'intérêt que vous portez à ses actions et à ses engagements.

Ce rendez-vous a constitué un moment privilégié d'échanges et de convivialité particulièrement apprécié par l'ensemble des participants. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir de nouveaux administrateurs et adressons nos sincères remerciements à celles et ceux qui ont quitté leurs fonctions, notamment en raison de la limite d'âge prévue par nos statuts. Leur investissement et leur engagement ont largement contribué au développement de notre association.

L'un des temps forts de cette Assemblée Générale a été la table ronde qui a permis de réaffirmer notre ambition : renforcer notre présence au plus près de vous, dans votre quotidien, afin de construire un véritable maillage local au service du lien social et du déploiement de nos actions.

Dans cette perspective, vous découvrirez dans ce bulletin un aperçu des initiatives menées au cours de l'année 2025. Pour 2026, vos élus et bénévoles poursuivront leur mobilisation pour vous informer, défendre vos droits et contribuer à l'amélioration de votre pouvoir d'achat. Ils auront également à cœur de favoriser des moments de rencontre et de convivialité, indispensables au bien-vivre ensemble.

Soyez assurés de l'engagement constant de cette équipe à votre service, déterminée à poursuivre la mission que vous lui avez confiée.

Chers adhérents, votre confiance, votre fidélité et votre implication constituent la véritable force de notre association. Ensemble, continuons à avancer et à construire l'avenir.

Evelyne Verpillier
Présidente



Comme chaque année, plus de 600 adhérents étaient présents le 26 Mars dernier dans les salons du Caveau Champagne CASTELNAU pour assister à notre Assemblée Générale. Il faut y ajouter une trentaine d'adhérents qui ont choisi de participer à l'AG en visio depuis chez eux.



RAPPORT MORAL

Dans son rapport moral, la **Présidente Evelyne VERPILLIER** a rappelé les 3 valeurs qui sont les piliers de l'association : **SOLIDARITE, ENTRAIDE et CONVIVIALITE**. Dans le climat international et national tendu auquel nous assistons, ces valeurs sont particulièrement adaptées et essentielles. L'association s'engage à poursuivre son engagement pour :

- Défendre les droits des retraités et contribuer à la préservation de leur pouvoir d'achat
- Porter notre voix auprès des pouvoirs publics, notamment par l'intermédiaire de la FNAR et la CFR afin de rester acteur du débat public
- Intervenir sur des dossiers essentiels : santé, autonomie, retraites, fiscalité
- Organiser des moments de partage et de convivialité, indispensables au maintien du lien social.

La Présidente a également rappelé que la cotisation annuelle se maintenait à 42€/an depuis plusieurs années grâce à la maîtrise des charges. Afin de poursuivre cette dynamique, elle invite celles et ceux qui ne nous ont pas encore transmis leur adresse e-mail à le faire et à privilégier le paiement de la cotisation par prélèvement, source de gain de temps et d'économie.

Enfin, la Présidente a salué tout le travail accompli par les bénévoles de l'association qui investissent du temps et de l'énergie pour pérenniser l'association.

RAPPORT D'ACTIVITE



Eric DUVAL, le secrétaire général de l'association a présenté les principaux travaux réalisés par les commissions en 2025 :

• LE DEVELOPPEMENT

Avec un total de **4 705 adhérents**, l'association constate une progression nette de 46 membres. Nous avons enregistré 194 nouvelles adhésions, mais aussi 148 sorties, principalement dues à des décès. L'âge moyen de nos adhérents est d'environ 76 ans et, compte tenu du report de l'âge de départ à la retraite, l'âge moyen des nouveaux membres est de 68 ans. Pour 2026, l'association doit poursuivre son développement pour assurer sa pérennité et surtout jouer pleinement son rôle. À en juger par les statistiques de la MSA, le potentiel existe, à nous de le valoriser et de faire profiter des avantages de l'association au plus grand nombre.

Nous comptons sur vous pour faire la promotion de l'association et nous vous rappelons que l'opération de parrainage se poursuit.

• LA DEFENSE ET L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES RETRAITES

Cette commission a poursuivi les travaux engagés en 2024 sur plusieurs axes :

Démarrer concrètement **l'accompagnement individuel sur les dossiers retraite et réversion**. C'est à peu près une quinzaine de dossiers qui ont été pris en charge sur l'année avec un taux de satisfaction des adhérents très encourageant.

Poursuivre les rencontres avec nos partenaires, en particulier avec la MSA et AGRICA ; et nos actions de lobbying en particulier en lien avec la Confédération Française des Retraités (CFR).

Structurer un plan de communication pour mieux faire connaître les différentes actions de la commission.



• LES PARTENAIRES

La commission œuvre tout au long de l'année pour permettre aux adhérents de bénéficier de **réductions et d'avantages financiers** auprès de partenaires de confiance que ce soit pour :

Les offres Santé-Assurances-Banques :

- **GROUPAMA NE** (complémentaire santé et assurances)
- **Crédit Agricole du Nord Est** (complémentaire santé, assurances et services bancaires)
- **Harmonie Mutuelle** (complémentaire santé)
- **AGRICAR** (complémentaire santé)
- **Mutualia** (complémentaire santé)

Les services à la personne - les offres commerciales et loisirs

En **2025**, organisés par GROUPAMA NORD EST, deux **stages de conduite CENTAURE** ouverts à tous, ont permis à **42 adhérents** de tester leurs réflexes en situation délicate en toute sécurité... et dans une ambiance conviviale !

Toujours dans un esprit de prévention, deux **réunions « Restons Mobile »** ont été organisées. Ces rencontres sont **reconduites en 2026**, au plus près de chez vous, avec l'aide précieuse des relais locaux.

Un **grand merci à l'ensemble de nos partenaires** pour leur engagement et leur fidélité. Grâce à eux, l'adhésion à INITIATIV'Retraite reste, année après année.

Un excellent investissement avec un retour de 800 à 1 000 € en moyenne annuellement.

• LES LOISIRS

L'année 2025 a été marquée par une diversité d'activités auxquelles 658 adhérents ont participé : Deux représentations théâtrales, un voyage-circuit sur la route des Capitales Européennes, des sorties découvertes d'une journée dans la région, une comédie musicale.

De même, 16 séjours vacances ont été réservés par l'offre **Homair Tohapi**.

Enfin, le projet « **Les vacances pour tous** » devient réalité avec l'organisation d'un séjour d'une semaine à **Lamoura dans le Jura du 29 Août au 5 Septembre 2026**, en

privilégiant la participation d'adhérents pouvant bénéficier de l'aide ANCV.

5 lettres d'information « spéciales Loisirs » ont été envoyées pour vous informer des sorties et sur le site internet, vous pouvez y trouver les comptes rendus et des photos.

• LA COMMUNICATION

L'activité de cette commission est balisée par 2 fils rouge :

L'organisation de manifestations auxquelles vous êtes invités chaque année :

Un spectacle musical lors du **salon de Printemps au Capitole** à Châlons en Champagne, où nous avons pu écouter la chanteuse **Karine Clindoeil**, une conférence à la **foire de Châlons** où **Sébastien BIAUDET** a développé le thème de « **L'intelligence Artificielle au service des seniors** ».

Notre présence aux foires de Châlons et Sedan pendant lesquelles vous pouvez rencontrer les responsables de votre association

L'information au travers de 3 supports spécialement conçus pour apporter une information utile aux retraités

Un bulletin d'information trimestriel. L'un de ces bulletins était centré sur l'Assemblée Générale ; un autre était consacré au plan d'action d'INITIATIV'Retraite 51-08 pour lutter contre l'isolement social.

Une lettre d'information mensuelle dans laquelle vous retrouvez chaque mois l'actualité de notre association, de notre territoire, la liste des nouveaux adhérents de l'association et bien d'autres choses encore.

Le site internet de l'association que nous avons rénové cette année pour le rendre plus facile à consulter, plus moderne et mieux actualisé.

Vous y retrouvez notamment toutes les offres de loisirs en cours, tous les avantages dont vous pouvez bénéficier grâce à l'association, la carte interactive de l'ensemble de nos adhérents ou encore tous nos supports de communication, ainsi que tous les liens de nos partenaires.

Ensemble, ces commissions donnent toute sa forme à notre association dans un esprit d'équipe, afin de continuer à avancer dans le même objectif pour être utiles, proches et solidaires



RAPPORT FINANCIER



Didier NOURISSON, trésorier de l'association, a ensuite présenté les comptes de l'association.

Le résultat est positif à hauteur de 2 304 €. Il s'élevait à 8 511 € l'an dernier. Compte tenu des résultats positifs enregistrés ces deux dernières années, votre Conseil d'Administration a décidé de maintenir la cotisation à 42€ pour l'année 2026, soit le même niveau depuis 3 ans ! Les charges externes augmentent de 6.9 %, il s'agit pour l'essentiel de la cotisation à notre Fédération Nationale INITIATIV'Retraite, de l'abonnement à la revue du Chêne vert que vous recevez périodiquement et de l'abonnement à la Carte Moisson qui vous permet de bénéficier de nombreuses réductions.

Les frais d'affranchissement continuent à diminuer (-11%) grâce à vous qui êtes de plus en plus nombreux à nous communiquer votre adresse e-mail.

Ce résultat est possible grâce au travail effectué par les bénévoles de l'association. Il faut rappeler que l'association ne fonctionne que par le bénévolat. Nous avons chiffré ce travail en retenant la valeur du SMIC horaire, c'est 4800 heures de bénévolat pour un coût estimé à 69 800 € !

Un grand merci à l'implication des bénévoles, sans qui l'association ne pourrait fonctionner.

LE FIL ROUGE DE NOTRE AG : PROCHE DE CHEZ VOUS ET PROCHE DE VOUS

La lutte contre l'isolement social est un engagement fort de l'association, acté collectivement lors de l'AG 2025. La plupart des actions engagées nécessitent un ancrage local : diffuser l'information, créer du lien, repérer les situations d'isolement, accompagner les actions de

proximité : tout cela repose nécessairement sur des relais humains proches du terrain.

La table ronde à laquelle participaient les différents responsables d'IR 51-08 a permis d'expliquer pourquoi l'association a besoin de relais locaux et a clarifié leur rôle dans l'association.



Mieux connaître les besoins et attentes des nouveaux adhérents :



Régis MILLARD pilote cette action dans le cadre de la **commission développement**.

Il s'agit de contacter les nouveaux adhérents afin de mieux les connaître et mieux cerner leurs besoins et attentes. Le contact a lieu 4 à 6 mois après l'adhésion. Ce délai permet au nouvel adhérent de commencer à découvrir notre association, à bénéficier de premiers avantages tarifaires et ainsi à se faire une première opinion de nos services.

Les échanges avec les adhérents sont très positifs et ils apprécient beaucoup ce contact humain désintéressé. Il n'est pas rare que les nouveaux adhérents ignorent bon nombre d'avantages et services que dispense notre association.

Nous les invitons à consulter en détail le flyer de l'association et, concernant la « carte Moisson », sur le site internet toutes les réductions proposées par les commerçants.



En résumé, quelle conclusion peut-on dégager de cette nouvelle démarche et quel sera le rôle des relais locaux ?

A court terme, cette démarche permet aux nouveaux adhérents de découvrir plus rapidement l'association que par leurs propres moyens.

A moyen terme, la démarche est très utile et enrichissante pour recueillir les besoins des adhérents et ainsi, influencer sur de nouvelles actions à lancer. La démarche permettra aussi de déceler des compétences qui peuvent nous rejoindre, ainsi que d'éventuels problèmes liés à la rupture causée par le passage à la retraite.

Nous avons également prévu de réunir annuellement les nouveaux adhérents pour un moment d'échanges collectifs en présence d'anciens adhérents et des relais locaux qui seront collecteurs de nouveaux besoins et attentes.

Les ateliers proches de chez vous :



Dominique COCHET est le pilote de cette action dans le cadre de la **commission partenaires**. Les ateliers « **Restons Mobiles** » participent à la lutte contre l'isolement social. En effet, sans voiture en milieu rural, on fait vite face à des difficultés : aller chez le médecin, faire ses courses, voir ses amis....

La circulation routière se complexifie : plus de ronds-points, de nouveaux panneaux, plus de vélos et trottinettes... dans ce contexte, ces ateliers sont vraiment utiles : ils permettent de se remettre à jour sur les règles de circulation, mais surtout de reprendre confiance en soi au volant.

Comment sont organisées ces réunions ?

Notre objectif est de les organiser au plus près des adhérents. **Denis JONET**, l'animateur de ces réunions captive l'assemblée avec beaucoup de pédagogie et de bonne humeur.

J'en profite pour lancer un appel à tous : si vous souhaitez un atelier près de chez vous, c'est très simple :

- Vous nous proposez une date, on la valide avec Denis
- Vous trouvez une salle pour une trentaine de personnes
- Nous nous chargeons des invitations auprès des adhérents du secteur. Si besoin, vous pouvez vous appuyer sur une association locale.

Et au final, vous devenez Relais Local et vous rendez service aux adhérents de votre territoire.

Les loisirs œuvrent aussi contre l'isolement social



Guy GEANT est responsable de la **commission loisirs**. Les loisirs ont aussi un rôle important pour créer du lien et lutter contre l'isolement social. Nos propositions de sorties sont des occasions de rompre la solitude, de se rencontrer et de créer du lien. Les sorties découvertes de notre région permettent d'aller à la rencontre de nos adhérents, de visiter des lieux et sites plus ou moins connus.

Le co-voiturage que nous proposons lors des sorties peut permettre à des adhérents de sortir, il favorise aussi les échanges et le maintien du lien social.

Nous avons aussi proposé cette année un **séjour groupe Senior en vacances de 8 jours dans le Jura**.

35 adhérents sont inscrits et certains vont bénéficier de l'aide financière de l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances) de 212 € à déduire du coût du voyage de 650 € transport compris.

C'est une réelle opportunité de partir en vacances à un coût très intéressant.

Il reste d'ailleurs quelques places, vous pouvez encore vous inscrire !

Avec l'aide des relais locaux, peut-on imaginer de nouvelles animations ?

Les relais locaux vont nous permettre d'organiser des activités très localement, car, plus nous serons proches, plus nous toucherons ceux qui n'osent pas venir seuls ou



ceux qui ont des problèmes de mobilité. On a déjà quelques idées comme des marches patrimoniales ou découvertes de villages...

Pour finir, les loisirs proposés ne sont pas seulement une succession d'activités, ce sont surtout des liens humains et c'est sans doute la plus belle richesse de notre association

Un rôle d'écoute et de recueil des besoins :



François MELIN a structuré l'**accompagnement retraite et réversion** dans le cadre de la **commission sociale**. Cette démarche s'inscrit dans notre plan global de lutte contre l'isolement social en profitant de ces moments de rencontre, pour être à l'écoute de nos adhérents et essayer de détecter d'éventuels signes d'isolement social, en particulier lors de nos interventions sur les dossiers réversion.

Quel peut être le rôle de nos Relais Locaux sur cette thématique ?

Il sera important que nos relais locaux connaissent notre offre de service. Plus largement, l'enjeu pour notre association est d'inverser le sens de la sollicitation et de faire en sorte qu'un adhérent en difficulté sociale puisse nous exprimer ses attentes et ses besoins. Nous ne pourrions être en réussite, sur ce sujet, qu'avec l'aide et l'appui de nos relais locaux, qui doivent être nos yeux et nos oreilles sur le terrain.

C'est la notion de **LANCEUR D'ALERTE**.

Donner les moyens d'agir aux Relais Locaux



Jean Marie LETT est responsable de la **commission Communication**. L'association va mettre à disposition des Relais Locaux des outils leur permettant de communiquer facilement avec les adhérents sur leur zone géographique, mais aussi entre relais locaux. Il s'agit :

- D'un mailing groupe pour communiquer avec les adhérents locaux
- D'une carte interactive pour repérer tous les relais locaux
- D'un espace commun pour partager des documents ou informations entre relais locaux.

Bien, mais au-delà des outils, on va devoir éviter l'isolement des relais locaux et les aider à progresser ensemble. Qu'a-t-on prévu pour cela ?

Effectivement, les outils ne suffisent pas. Nous organiserons une réunion annuelle avec l'ensemble des relais locaux. Ce sera un moment de partage

- Pour faire un bilan collectif des actions menées par les relais locaux
- Pour partager des idées d'animation réussies
- Pour résoudre les difficultés rencontrées
- Pour recueillir les suggestions d'amélioration.

Au-delà de ce temps d'échange, rien n'est encore figé. Leurs retours, leurs expériences et leurs besoins nous permettront de nous adapter en permanence et nous déciderons ensemble de nouvelles actions à mener pour les aider dans leur mission.

Enfin, point important. Les relais locaux seront déchargés du poids administratif. Ainsi, les rôles sont bien définis : l'association prend en charge la coordination, les outils, les procédures, le suivi.

La mission des relais locaux sera de mobiliser, de créer du lien et de faire vivre les actions sur le terrain selon le temps que chacun pourra et souhaitera y consacrer



Au terme de cette table ronde,



Patrick LEFEVRE le Président de la Fédération Nationale INITIATIV'Retraite a mis en avant les valeurs du collectif et du bénévolat. Dans une société où l'individualisme tend à s'imposer, le collectif et le bénévolat apparaissent comme des piliers essentiels pour préserver le lien social et rompre l'isolement.

L'improvisation du MITCH



Au terme de cette assemblée, les comédiens du MITCH 51 ont repris avec brio les moments forts de la matinée dans le cadre d'un spectacle improvisé, en interactivité avec la salle. Un spectacle instantané et ludique dans une ambiance chaleureuse.

REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES

Question : Est-ce que les adhérents d'INITIATIV'Retraite 51-08 peuvent prétendre à une subvention pour travaux du type « Isolation de maison particulière » ?

En tant qu'association, INITIATIV'Retraite 51-08 ne peut pas proposer à ses adhérents l'octroi de subventions, quel que soit l'objet de la demande.

Pour information, tout propriétaire occupant peut solliciter l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour faire une demande de subvention pour des travaux énergétiques dans le cadre du dispositif «ma prim'rénov" réouvert par le gouvernement depuis le 23 février dernier. L'attribution de subventions est liée à des conditions de revenus, à certains types de travaux et nécessite la réalisation des travaux par un artisan labellisé RGE.

A noter que depuis le 1er janvier 2026, l'isolation des murs n'est plus financée par ce dispositif. Sur l'isolation thermique, seuls les travaux d'isolation de toiture, combles ou parois vitrées rentrent dorénavant dans le dispositif de la prime rénov. Pour tout renseignement, consulter le site : maprimerenov.gouv.fr

Question : Les complémentaires Santé augmentent chaque année alors que les garanties (notamment lunettes et dentaires) sont toujours les mêmes. Pourquoi ?

Il est un fait que le coût des complémentaires santé augmente chaque année plus vite que l'inflation. C'est encore plus vrai pour les seniors qui ont des besoins croissants en matière de santé. Ce phénomène touche toutes les complémentaires qui est expliqué par une augmentation du coût global de la santé et un transfert de charges de la Sécurité Sociale vers les complémentaires.

La mise en place du 100% santé a eu l'avantage d'une prise en charge totale des soins d'optiques, des prothèses audio et dentaires par l'assurance maladie et par les complémentaires santé. Hélas ce principe dégrade le taux de sinistre sur cotisation (S/C) et influence le coût global des complémentaires mais il ne faut pas hésiter à l'utiliser lorsque l'on en a besoin.

L'objectif d'INITIATIV'Retraite 51-08 est de négocier au mieux avec ses différents partenaires pour obtenir les meilleurs rapports qualité/prix.

Chaque contrat a ses avantages et ses inconvénients et nous vous conseillons de rencontrer chaque année votre conseiller pour adapter votre contrat à vos besoins.

Question : On ne reçoit plus la brochure des garanties des complémentaires santé de GROUPAMA. C'est bien dommage car c'est plus facile à consulter que le site internet ?

Effectivement, le zéro papier est de plus en plus la règle dans la diffusion d'informations. Cela répond à des besoins écologiques mais aussi de réduction des coûts. Le choix fait par GROUPAMA est de donner à chaque adhérent la possibilité de télécharger le livret par un QR Code qui figure sur le courrier envoyé chaque fin d'année présentant le partenariat et le jeu concours. Quelques exemplaires sont disponibles auprès de notre secrétariat notamment pour ceux ne disposant pas d'accès internet.



Question : Achat groupé à prix négocié sur les énergies (Electricité, gaz, fuel, pellets) ou au minimum chaque mois une information des meilleurs tarifs sur le bulletin ?

Concernant les réductions négociées sur les produits de consommations, INITIATIV'Retraite 51-08 a fait le choix de la Carte Moisson. Nous leur transmettons donc cette idée qui est néanmoins très compliquée à mettre en œuvre compte tenu de la volatilité des prix dans ce domaine.

Composition du bureau et du Conseil d'Administration

DEPARTS :



Christine RAUCOURT

Après un mandat, Christine à d'autres projets auxquels elle souhaite désormais s'engager pleinement.



Chantal RENNESSON

Depuis 2011 dans l'association ou elle a occupé le poste de Trésorière Adjointe, Chantal ne peut plus être administratrice selon les statuts de l'association. Elle a assuré cette fonction avec rigueur et compétence, le temps de trouver la personne qui la remplacera, elle va poursuivre quelques temps cette mission



Régis MILLARD

Depuis 2012 dans l'association ou il a occupé le poste de Responsable de la Commission Développement et Statuts et investis dans d'autres commissions, Régis ne peut plus être administrateur selon les statuts de l'association. Régis a toujours la bonne idée pour permettre de recruter de nouveaux adhérents, le bon réflexe pour promouvoir l'association... Grâce à son investissement, il a largement contribué à la progression et la notoriété de l'association auprès des entreprises agricoles et des partenaires. Régis ne nous quitte pas totalement, il reste bénévole et va continuer le temps de trouver un

remplaçant, à gérer les contacts auprès des entreprises ardennaises

Un grand merci à vous trois pour votre investissement, votre engagement et votre participation active au sein d'INITIATIV'Retraite 51-08

ARRIVEES :



Laurence DOCTOBRE

Domiciliée à REIMS, retraitée d'organismes en charge de fonds de la formation professionnelle dans le domaine agricole



François ISTASSE

Domicilié à SAINT LAMBERT ET MONT DE JEUX, retraité du Crédit Agricole

Le nouveau Conseil d'Administration

BUREAU	
Evelyne VERPILLIER	Présidente
Dominique COCHET	Vice-Président
François MELIN	Vice-Président
Didier NOURISSON	Trésorier
Eric DUVAL	Secrétaire Général
Didier BOYET	Membre
Guy GEANT	Membre
Jean Marie LETT	Membre
CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Patrick ANDRE	Membre
Richard ANTONIOTTI	Membre
Nadine BEGUIN	Membre
Noëlle BROT	Membre
Pascal DEGRYSE	Membre
Laurence DOCTOBRE	Membre
Claude GERARD	Membre
Bruno HAMET	Membre
François ISTASSE	Membre
Lysiane LENOBLE	Membre
Didier MOUCLIER	Membre
Chantal MOURRA	Membre
Cantienne PRIEUR	Membre
Jean Michel VILLAUME	Membre
Nadine VUARNESSON	Membre
EXPERTS BENEVOLES	
Andrée THIBAUT	Secrétaire
Chantal RENNESSON	Trésorière adjointe
Marc BAUDOT	Expert
Régis MILLARD	Expert

